

11^{ème} cycle de formation
"Actualité juridique de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement"

INSCRIPTION
Cycle 2020-2021

• **Public** : élus en charge de l'urbanisme, directeurs généraux des services, directeurs et responsables des services techniques, responsables des services urbanisme, aménageurs publics et privés, chambres consulaires, sociétés d'ingénierie...

• **Contexte** : réforme des collectivités, Grenelle 2, lois ALUR-ELAN, urbanisme financier, réécriture du règlement de PLU, évolutions environnementales, importance du projet urbain et de territoire, adaptation au changement climatique, bâtiments performants...

• **Objectifs** :

- Approfondir les textes réglementaires et faire le point sur la jurisprudence et l'actualité législative ;
- Comprendre les évolutions du droit de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement au bénéfice du projet urbain ;
- Intégrer une dynamique de formation continue sur l'actualité juridique avec 3 séances annuelles ;
- Intégrer un réseau d'acteurs.

• **Pré-requis** : maîtriser les règles fondamentales du droit de l'urbanisme.

✂ -----

Nom -----
Prénom -----
Qualité -----
Service -----
Organisme -----
Domaine de compétences -----
Commune (+ Code Postal) -----
Adresse -----
Téléphone -----
Téléphone portable -----
E-mail -----

Je suis intéressé(e) et je m'inscris aux trois séances "**Actualité juridique de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement**" d'une demi-journée : groupes 1 et 2 → jeudi 5 novembre 2020, jeudi 4 mars 2021 et jeudi 24 juin 2021 ; groupe 3 → vendredi 6 novembre 2020, vendredi 5 mars 2021 et vendredi 25 juin 2021.

Groupe 1, les 3 jeudis matin **Groupe 2**, les 3 jeudis après-midi **Groupe 3**, les 3 vendredis matin

La somme de **300 € nets** me sera demandée pour l'ensemble des **3 séances de formation**.

• Pour répondre à la demande, trois séances sont organisées, dont deux le jeudi (8h30-12h30/14h-18h) et une le vendredi (8h30-12h30). La répartition sera effectuée en fonction de votre demande et des places disponibles pour chaque groupe.

• **Lieu** : CAUE de Haute-Savoie - L'îlot-S, 7 esplanade Paul Grimault, 74008 Annecy (plan d'accès sur le site).

• **Animatrices de la formation** : Sylvaine Corbin, urbaniste et Maître Candice Philippe, avocate en droit public

Coupon-réponse à retourner au plus tard le vendredi 11 septembre 2020,
mail : etudes@caue74.fr
Votre contact : Sylvaine Corbin, conseillère en urbanisme.

NB : au regard du succès rencontré pour le cycle 2019/2020, et compte-tenu du nombre limité de places (capacité de la salle), il est recommandé de vous inscrire rapidement. Maximum 2 personnes par collectivité.

Les conditions mises en place pour assurer le bon déroulé de la séance d'un point de vue sanitaire seront communiquées avant la formation ; Elles seront conditionnées par les dispositions en vigueur (COVID-19) connues à cette date.

74 Haute-Savoie
caue
Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339-74008 Annecy cedex

tél 04 50 88 21 10
fax 04 50 57 10 62

Pôle Architecture
Villes & Territoires
etudes@caue74.fr

www.caue74.fr